

# Savez-vous ce qui arrivera à vos enfants si vous êtes détenu(e) ou expulsé(e) ?

## ETAPE 1 : Parlez aux membres de votre famille

L'étape la plus importante pour vous est de vous asseoir avec les membres de votre famille et de discuter des possibilités d'une arrestation ou de la détention d'un membre de la famille.

- Créez un espace sécurisé.
- **Indiquez clairement le sujet de votre conversation** : La conversation n'est pas pour but d'effrayer les membres de la famille, spécialement les enfants, mais de préparer tout le monde au scénario possible d'une arrestation ou d'une expulsion d'un parent ou d'un membre de la famille par le Service de l'immigration et des douanes.
- **Prenez une décision en tant que famille.**
- **Débattez et parlez de plusieurs scénarios** :
  - Qu'arrivera-t-il si la maman est arrêtée par le Service de l'immigration et des douanes ? Que se passera-t-il si le papa est arrêté par le Service de l'immigration et des douanes ? Qu'arrivera-t-il si les deux parents sont arrêtés par le Service de l'immigration et des douanes ?
  - Qu'arrivera des enfants pendant qu'un ou les deux parents sont expulsés ?
  - Qu'arrive-t-il si les deux parents sont expulsés ? Où habiteront vos enfants ? Qui s'en occupera ?
- **Choisissez quelqu'un en qui vous avez confiance pour s'occuper de vos enfants.** Ce statut d'immigré de la personne qui s'en occupe est sans importance.
  - Prenez en compte la relation entre votre enfant et cette personne. Votre enfant aime-t-il cette personne ? Votre enfant s'entend-il bien avec cette personne ? Votre enfant a-t-il confiance dans cette personne ? Votre enfant se sent-il bien auprès de cette personne ? Votre enfant sait-il comment contacter cette personne en cas d'urgence ?
  - Cette personne connaît-elle les procédures pour s'occuper de vos enfants ? Prenez en compte tous les médicaments que prend votre enfant, les visites chez le médecin, les activités extrascolaires, la vie quotidienne, les amis, etc.



## ETAPE 2 : RASSEMBLEZ LES DOCUMENTS

Dès que vous avez un plan, rassemblez tous les documents importants et remplacez tous les documents manquants (certificats de naissance, certificat de mariage, antécédents médicaux, passeports, double nationalité, etc.) et mettez-les dans un endroit sûr.

- Si votre enfant est un citoyen américain, demandez immédiatement son passeport. Si possible, contactez votre consulat et demandez la double nationalité pour votre enfant.

## ETAPE 3 : SOYEZ EN CONTACT

Assistez à une session d'informations du programme communautaire **Connaissez vos droits et de clinique juridique.**

- Parlez avec un juriste de votre cas particulier et travaillez avec un responsable communautaire pour créer un système de défense contre l'expulsion.

***Tandis que les juristes, fournisseurs de services, responsables communautaires et experts peuvent fournir des renseignements utiles et recommandations, décider de ce qui est le plus sensé pour vous et les membres de votre famille est en fin de compte votre droit et votre responsabilité.***



La Pennsylvania Immigration and Citizenship Coalition (PICC) (Alliance pour l'immigration et la nationalité de Pennsylvanie) est une alliance diverse de plus de 50 organisations membres à travers l'état, dédiée à la défense des droits des immigrés et réfugiés.

[www.paimmigrant.org](http://www.paimmigrant.org) | 215-832-0636